

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 01 avril 2016

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 24/03/2016

L'an deux mille seize et le premier avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : 23

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 0

Votants: 23

Pour: 23

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Francis BOUTES, Jean ARCAS, Jean-Pierre BARTHES, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Isabelle GIL, Martine GIL, Francine MARTY, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Jean-Noël BADENAS, Pierre BARDY, Michel SALLES

Représentés:

Présents non votants :

Excusés: Michaël ANDERS, Gérard BARO, Marylène FAIVRE, Jean-Luc FALIP, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Gilbert LEPETITCORPS, Christophe MORGO, Alain MOULY, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Alain SICILIANO, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Bilan d'activités 2015

Territoire de projet regroupant cent communes de l'ouest héraultais, pour une population de l'ordre de 75000 habitants, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisé sous forme de syndicat mixte ouvert, dont les membres statutaires sont les sept communautés de communes du territoire et le Département de l'Hérault.

Véritable agence de développement territorial, le Pays intervient ainsi dans les domaines suivants :

- au sein du Pôle Cohésion Sociale sur l'habitat, les services à la population et la culture,
- au sein du Pôle Développement Economique sur l'économie d'entreprises, le tourisme et le patrimoine.

Le Pays intervient, de manière générique, aux quatre niveaux complémentaires suivants :

1. en simple ingénierie auprès des porteurs de projet, publics et privés, sous forme de conseil et d'appui technique au montage d'un projet et à sa réalisation,
2. en intervention plus directe dans le cadre de dispositifs d'intervention technique et financière que le Pays a progressivement mis en place, depuis sa création, au bénéfice d'opérateurs publics et privés du territoire,
3. en maîtrise d'ouvrage sur opérations de nature supra-communautaire nécessitant un portage, une animation et une coordination spécifiques,
4. en assistance à maîtrise d'ouvrage en référence aux domaines d'intervention du Pays.

Plusieurs dispositifs d'intervention se sont progressivement mis en place, soit à l'échelle du Pays soit plus territorialisés, animés et gérés directement par le Pays ; en 2015, on not

• Sur le Pôle Cohésion Sociale

- Le Programme d'Intérêt Général couplé d'une opération «Façades» : accompagnement, montage et suivi des dossiers
 - 625 contacts et orientations,
 - 302 dossiers accompagnés,
 - 189 dossiers aboutis et financés.
- L'Espace Info-Energie en appui de la mission habitat
 - 782 conseils et orientations diverses.
- La Maison de services aux publics, dispositif d'interface entre administration et public en milieu rural
 - 829 contacts et orientations.

829 contacts et orientations.

RF

Sous Préfecture de Béziers (Hérault)

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 05/04/2016

034-253403554-20160401-2016_01_04_19-DE

- Le Contrat Local de Santé, à travers quatre axes
 - Les soins de premiers recours et urgence,
 - Le parcours de santé des personnes âgées,
 - Le panier de services traité sous l'angle des addictions,
 - La télémédecine.
- L'Orchestre de Pays.
- **Sur le Pôle Développement Economique**
 - L'économie d'entreprises à travers de l'Opération Collective de Modernisation des PME, l'accompagnement des collectivités sur des projets publics/privés, l'animation de clubs de chefs d'entreprise...,
 - La construction et le développement d'une action autour des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (territoire expérimental Orb Jaur) dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale Bio-Orb obtenu en 2012,
 - La définition d'un cadre pour le développement des circuits courts de commercialisation,
 - Le portage du programme européen Leader dédié au tourisme et au patrimoine,
 - La mise en œuvre d'une politique de labels :
 - L'oenotourisme à travers le label Vignobles et Découvertes « Minervois, Saint-Chinian, Faugères en Haut Languedoc », label obtenu en novembre 2014,
 - Le patrimoine à travers le label « Pays d'Art et d'Histoire », dossier de candidature déposé au Ministère de la Culture en en septembre 2015,
 - Plus transversalement et sur un périmètre de sept communes l'Opération Grand Site de préfiguration « Cité de Minerve, Gorges de la Cesse et du Brian ».
 - L'aboutissement du programme Leader Itinérance avec le lancement de l'offre nature
 - Le GR de Pays et la variante du chemin de Saint-Jacques de Compostelle,
 - Les 73 boucles de randonnées,
 - La carte reprenant l'offre nature à l'échelle du Pays.

Ces différentes procédures représentent annuellement un montant global de l'ordre de 2 M€ injectés dans l'économie du territoire, que vient conforter et abonder le Contrat de Pays entre le département et notre structure dont les cofinancements divers (Europe, Etat, Région, Département, autres) ont apporté sur le territoire près de 1 M€.

Ce sont ainsi, entre 3 et 4 M€ qui ont pu être mobilisés sur le territoire, au titre des différentes procédures de programmation auxquelles le Pays est associé. Grâce à une veille active, le Pays s'inscrit dans la dynamique des appels à projets afin de pouvoir conforter les cofinancements mobilisés sur des opérations. Quatre appels à projets lancés en 2014 ont fait l'objet d'une réponse positive en 2015:

- appel à projet Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte lancé par l'Etat en novembre 2014,
- appel à projets Leader lancé par la Région Languedoc-Roussillon en juillet 2014,
- appel à projets ATI lancé par la Région Languedoc-Roussillon en décembre 2014,
- appel à projets Pôle de pleine nature lancé par le GIP Massif Central en novembre 2014.

Globalement, l'action du Pays représente, pour 2015 :

- plus de 900 projets suivis, du simple conseil technique à l'intervention en ingénierie et/ou assistance technique jusqu'à l'instruction,
- plus de 400 animations, événements et temps de rencontres sur le territoire.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir prendre acte de ce bilan d'activités.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical prend acte de ce bilan d'activité.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon, le 01 avril 2016

Le Président,
Francis BOUTES




RF
Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/04/2016
034-253403554-20160401-2016_01_04_19-DE